

BRAY INTERNATIONAL, INC.

POLITIQUE CORPORATE DE CONFIDENTIALITÉ

INTRODUCTION

La présente Politique Corporate de Confidentialité (ci-après « Politique ») énonce comment Bray International, Inc. et ses filiales voient le traitement des données électroniques de nature personnelle y compris, mais sans s'y limiter, des informations permettant d'identifier personnellement des salariés (actuels ou passés), des salariés et intervenants futurs, des clients, fournisseurs et d'autres vendeurs. Autant la présente Politique énonce des règles de transposition pour ce qui est de la confidentialité et de la protection des données, autant la présente Politique a pour intention de constituer une déclaration des principes et directives auxquelles l'Entreprise va adhérer, et elle attend de ses salariés et de sa main-d'œuvre qu'ils y adhèrent. La présente Politique a été développée pour s'appliquer à Bray International, Inc. et à toutes ses filiales (auxquelles il est collectivement fait référence dans la présente par les termes « l'Entreprise », « nous », « notre/nos » ou « Entreprise Bray ») y compris, mais sans s'y limiter, relativement à l'importation d'information en provenance d'autres Entreprises Bray ou d'autres juridictions requérant que les droits relatifs à la confidentialité soient respectés à cet égard. Nous sommes en droit d'adapter la présente Politique ou de la modifier de toute autre manière afin de l'utiliser aussi dans d'autres contextes. Néanmoins, la présente Politique devra être interprétée comme se conformant au droit applicable, et si toute loi applicable devait contredire les termes et dispositions des présentes, alors les dispositions d'une telle loi applicable s'appliqueront (et les termes et dispositions de la présente seront réputés devant être modifiés de façon correspondante pour la juridiction/circonstance applicable).

La prémisse de base de la présente Politique est que l'Entreprise doit assurer le recueil, l'utilisation, la protection, la divulgation et l'élimination légaux des données à caractère personnel. L'entreprise croit que cette prémisse peut être respectée d'une manière cohérente avec notre vision commerciale et nos exigences. De la sorte, la présente Politique énonce les règles et directives instructives requises pour satisfaire à notre prémisse dans le contexte de nos opérations commerciales.

En liaison avec l'adoption de la présente Politique, l'Entreprise a mis en place un bureau dont les tâches incluent l'entretien de nos politiques et règles visant la confidentialité des données, leur gestion et leur conformité. Ce bureau, notre Bureau chargé de la Confidentialité des Données, a pour tâche de communiquer efficacement sur cette Politique et sur toutes règles et directives supplémentaires ou résultantes pour ce qui est des politiques et règles visant la confidentialité des données au sein de l'Entreprise (y compris parmi les salariés des Entreprises Bray). Le Bureau chargé de la Confidentialité des Données a en outre l'obligation d'appliquer cette Politique, de maintenir une gouvernance cohérente des règles et directives parmi les Entreprises Bray et de former le personnel pertinent (qui serait chargé de recueillir des données à caractère personnel ou d'y accéder ou de développer de toute autre manière des outils ou systèmes utilisés dans le traitement de données à caractère personnel).

TABLE OF CONTENT

1. Champ d'Application	1
2. Transparence et Avis	1
3. Équité et Limitation de Finalité.	1
4. Qualité et Proportionnalité des Données	2
5. Droits d'Accès détenus par les Individus.	2
6. Conformité au Droit Local	2
7. Prise de Décision Automatisée	2
8. Marketing Direct	2
9. Sécurité, Confidentialité et Recours à des Tiers.	3
10. Transferts Transfrontaliers	3
11. Surveillance de la Conformité via des Audits.	3
12. Coopération avec les Autorités chargées de la Protection des Données.	4
13. Conflits avec la Législation Nationale.	4
14. Plaintes et Demandes de Renseignements	4
15. Droits Spécifiques aux Européens.	4
16. Date de Prise d'Effet, Changements et Publication des Règles	5

1. CHAMP D'APPLICATION

Les données à caractère personnel sont toutes les informations ayant un lien avec une personne physique identifiée ou identifiable. Est réputée être une personne physique identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou un ou plusieurs ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale. Le concept de « traitement » de données à caractère personnel signifie toute partie d'une activité de recueil, d'utilisation, de protection, de rétention, de divulgation et d'élimination de données à caractère personnel, ainsi que l'accomplissement collectif de tout ce qui précède relativement à de telles données.

Nous sommes une entreprise mondiale, raison pour laquelle nous traitons et transmettons chaque jour des données à caractère personnel à des fins commerciales normales. De telles activités sont accomplies pour des raisons liées aux ressources humaines de l'entreprise y compris, mais sans s'y limiter, la planification de la main-d'œuvre, le recrutement, l'intégration, l'accomplissement de la gestion, l'acquisition de connaissances et le développement, la fourniture d'une rémunération et d'avantages sociaux et la gestion des salaires. Nous traitons également, pour de nombreuses raisons, de l'information ayant trait à nos relations avec les clients, fournisseurs et autres vendeurs. Ces raisons peuvent inclure le maintien de telles relations, l'analyse de besoins commerciaux et leur satisfaction, la gestion et l'administration d'obligations contractuelles. Nous sommes également en droit de traiter et transmettre des données à caractère personnel pour remplir des obligations de reporting et de conformité diverses, et pour faciliter les communications et d'autres processus légaux.

L'Entreprise va respecter la présente Politique, ainsi que les règles et directives qui y sont énoncées, lors du traitement et de la transmission de données à caractère personnel. Ceci inclut le cas où une Entreprise Bray traite des données à caractère personnel reçues de toute entreprise ou de plusieurs Entreprises Bray.

À des fins de commodité et pour être réactif quant à la conformité à la présente Politique et à la conformité avec les obligations légales liées à l'accès et aux recours, nous avons établi comme autorités désignées une entreprise affiliée générale et une autre affiliée spécifiquement pour l'Union Européenne. Sur le territoire de l'Espace Économique Européen et en Suisse (« Europe »), Bray Controls Europe B.V., une *besloten vennootschap* hollandaise, agit en tant qu'entreprise affiliée détentrice de la responsabilité, à elle déléguée, de protéger les données ; elle a également la responsabilité de prendre les mesures requises pour assurer que les Entreprises Bray se conforment à la présente Politique. Dans toutes les autres juridictions où nos opérations le requièrent, Bray International, Inc. remplit ces fonctions.

2. TRANSPARENCE ET AVIS

Nous maintenons et fournissons des avis à des personnes sur le motif et la façon dont nous recueillons et traitons leurs données à caractère personnel. Ces avis contiennent des informations transparentes et claires sur l'utilisation des données à caractère personnel et incluent les finalités pour lesquelles ces données à caractère personnel sont traitées. En toute cohérence avec les exigences légales applicables, les avis incluent également toute autre information visant à assurer que le traitement soit équitable, dont l'identité de l'Entreprise Bray proposant d'utiliser les données à caractère personnel, de tous autres destinataires de telles données, ainsi que les droits et moyens pratiques pour de telles personnes de nous contacter ou d'exercer leurs droits. Si nous ne fournissons pas d'avis au moment du recueil des données, nous le ferons dès que possible par la suite sauf s'il y a présence, en vertu de la loi, d'une exemption autorisant à ne pas le faire.

3. ÉQUITÉ ET LIMITATION DE FINALITÉ

Les données à caractère personnel sont traitées de manière équitable et légale. Les données à caractère personnel sont recueillies à des fins spécifiques et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces fins. Dans certains cas, un consentement additionnel peut être demandé aux personnes. L'Entreprise traite les données à caractère personnel à des fins commerciales légitimes dont la gestion et l'administration des ressources humaines, clients, consommateurs, vendeurs et fournisseurs, ou pour se mettre en conformité avec des exigences légales.

4. QUALITÉ ET PROPORTIONNALITÉ DES DONNÉES

L'Entreprise traite des données à caractère personnel conformément aux directives suivantes :

- 4.1 : Uniquement des données pertinentes — sans dépasser les besoins inhérents à la finalité — sont recueillies et utilisées.
- 4.2 : Seules sont maintenues des données à jour, complètes et précises, dans les limites nécessaires.
- 4.3 : Les données ne sont pas traitées ou conservées dans un format identifiable au-delà de ce qui est nécessaire pour atteindre le but pour lequel elles ont été recueillies.

5. DROITS D'ACCÈS DÉTENUS PAR LES INDIVIDUS

L'Entreprise respecte les droits de chaque personne d'accéder aux données à caractère personnel ayant un lien avec elle, et s'y conforme. Nous confirmerons à toute personne si ses données à caractère personnel sont traitées ou non par l'Entreprise et, si c'est le cas, les fins pour lesquelles de telles données sont traitées, les catégories de ces données recueillies et utilisées, la nature des destinataires ou catégories de destinataires à qui les données à caractère personnel sont divulguées. Nous prévoyons de communiquer avec toute personne de manière cohérente avec ce qui précède, de manière claire et concise, au sujet des données à caractère personnel en cours de traitement, et au sujet du fondement d'un tel traitement. Une personne est en droit de demander la rectification de données à caractère personnel inexactes et, en conformité avec les exigences légales, d'obtenir de l'Entreprise qu'elle supprime ou bloque de telles données à caractère personnel. Les personnes peuvent exercer de tels droits sans contrainte, à des intervalles raisonnables et sans retard ou frais excessif(s), conformément à l'information énoncée à la Section 14 de la présente Politique.

6. CONFORMITÉ AU DROIT LOCAL

L'Entreprise utilise les données à caractère personnel uniquement en conformité avec le droit applicable aux données à caractère personnel. Cela inclut des lois pouvant avoir un lien avec le traitement de données à caractère personnel. Si un tel droit applicable requiert une protection des données à caractère personnel plus importante que celle énoncée dans la présente Politique, l'Entreprise respectera les exigences d'un tel droit.

Sauf indication autre en vertu du droit applicable ou s'il existe une autre base légale atténuante, l'Entreprise traitera des données à caractère personnel révélant une origine raciale ou ethnique, des opinions politiques, convictions religieuses ou philosophiques, une affiliation syndicale, la santé ou la sexualité uniquement si elle a reçu le consentement express de la personne concernée (sinon, de telles données sont connues comme étant des données à caractère personnel « sensibles » ou « spéciales »).

7. PRISE DE DÉCISION AUTOMATISÉE

Si nous décidons de traiter des données à caractère personnel conformément à une fonction de prise de décision automatisée, l'Entreprise appliquera des mesures appropriées pour préserver les intérêts légitimes de personnes au regard de telles données à caractère personnel. Nous nous efforcerons de fournir de l'information au sujet de la logique impliquée dans la prise d'une telle décision et dans l'établissement de telles mesures.

8. MARKETING DIRECT

Nous fournirons aux personnes l'occasion et le droit de ne pas participer (sans que cela ne leur occasionne de frais) à nos efforts de marketing si de tels efforts requièrent de traiter des données à caractère personnel. Nous estimons qu'elles peuvent le faire très facilement en suivant les instructions et liens que nous fournirons en liaison avec de tels efforts de marketing. Néanmoins, une personne peut également exercer ce droit en contactant notre Bureau chargé de la Confidentialité des Données à l'adresse privacy@bray.com.

9. SÉCURITÉ, CONFIDENTIALITÉ ET RECOURS À DES TIERS

L'Entreprise applique des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel contre une destruction accidentelle ou illégale, perte, altération, une divulgation ou un accès non autorisé(e), en particulier lorsque les données à caractère personnel sont transférées via un réseau, et contre d'autres formes de traitement illégaux. Nous entretenons un programme complet de sécurité de l'information qui est proportionné aux risques associés à nos activités de traitement. Sur la base des meilleures pratiques, nous révisons le programme et l'ajustons selon nécessité pour atténuer les risques opérationnels et pour assurer la protection des données à caractère personnel. L'entreprise va également recourir à des mesures de sécurité perfectionnées au moment de traiter toute information personnelle sensible.

Nous procédons à des examens de la sécurité offerte par les tiers pour assurer que les tiers auxquels nous confions des données à caractère personnel offrent une protection adéquate. Chaque fois que l'Entreprise fait confiance à ces tiers autorisés à accéder à des données à caractère personnel, nous concluons des accords contractuels avec eux pour assurer qu'ils prennent des mesures techniques et organisationnelles suffisantes pour protéger la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel. Nous exigeons d'eux également qu'ils agissent uniquement sur instructions reçues de nous.

Lorsque l'une des Entreprises Bray traite des données à caractère personnel au nom d'une autre entreprise située sous notre ombrelle d'entreprises affiliées, elle respectera la présente Politique, les règles et directives qui y sont énoncées, et agira uniquement sur instructions reçues de l'Entreprise Bray au nom de laquelle le traitement a lieu. Nous maintenons des processus assurant qu'avant la transmission de données à caractère personnel à toute autre de nos Entreprises Bray, l'Entreprise Bray destinataire soit liée par la présente Politique, par les règles et directives qu'elle contient, et que cette entreprise respecte les lois applicables à la confidentialité des données.

Dans certains cas, nous traitons l'information personnelle au nom de nos clients à titre de service (en qualité de responsable du traitement). Nous recueillons et traitons cette information personnelle uniquement selon instruction reçue de notre client et nous ne l'utiliserons ni ne la divulguerons à nos propres fins. Nous maintenons des contrôles de la sécurité de l'information pour protéger votre information, et nous ne divulguerons ou transférerons l'information personnelle que selon instruction reçue du client ou pour fournir le service demandé. Sauf instruction différente reçue des clients, l'information personnelle que nous traitons en leur nom est traitée en nous conformant à nos engagements quant à la divulgation et au transfert énoncés dans la présente politique.

10. TRANSFERTS TRANSFRONTALIERS

L'Entreprise maintient un parc de systèmes clés de traitement, de sites de stockage, de fournisseurs de services tiers et de flux de données. Nous assurons que cette information soit maintenue à jour pour bien refléter tout changement intervenu dans les activités de traitement. Nous maintenons également des processus assurant que les données à caractère personnel transférées seront traitées en conformité avec la présente politique quel que soit leur site.

En outre, lorsque nous recourons à des tiers situés hors de l'Entreprise, nous maintenons des procédures pour assurer la protection des données à caractère personnel et la conformité des données à caractère personnel aux lois applicables. Si des données à caractère personnel sont divulguées à des tiers situés hors de la juridiction où elles ont été fournies, nous prenons des mesures pour assurer que les données à caractère personnel transférées bénéficient d'une protection adéquate en conformité avec les règles applicables à la protection des données, dont des clauses contractuelles par exemple.

11. SURVEILLANCE DE LA CONFORMITÉ VIA DES AUDITS

Outre le travail de notre Bureau chargé de la Confidentialité des Données, nous maintenons des processus, au sein du département d'audit interne de l'Entreprise, pour auditer régulièrement notre conformité à cette Politique. Les constats de l'audit sont ensuite communiqués à notre direction et au Bureau chargé de la Confidentialité des Données ; ils donnent suite à des plans d'action pour assurer que des mesures correctives soient prises. Sur demande, les constats d'audit seront placés à la disposition des autorités compétentes en matière de protection des données.

12. COOPÉRATION AVEC LES AUTORITÉS CHARGÉES DE LA PROTECTION DES DONNÉES

Nous coopérerons avec les autorités pertinentes chargées de la protection des données et nous répondrons aux demandes et questions relatives à la compatibilité avec les lois applicables à la confidentialité des données et à la présente Politique. Lorsque des données à caractère personnel sont transférées entre des Entreprises Bray, les entités importatrices et exportatrices vont répondre aux demandes de renseignements et audits émanant de l'autorité chargée de la protection des données et compétente pour l'entité exportatrice. L'Entreprise tiendra également compte des conseils émanant des autorités juridiquement compétentes, chargées de la protection des données, au sujet de la protection des données ou des problèmes de droit de la confidentialité susceptibles d'affecter la présente Politique. En outre, l'Entreprise se conformera à toute décision formelle relative à l'application et à l'interprétation de la présente Politique par une autorité chargée de la protection des données juridiquement compétente statuant en dernier ressort et sans appel possible de sa décision.

13. CONFLITS AVEC LA LÉGISLATION NATIONALE

Si l'Entreprise a une raison de croire qu'il existe, entre le droit national et la présente Politique, un conflit susceptible de l'empêcher de se conformer à la présente Politique, nous préviendrons promptement le Bureau chargé de la Confidentialité des Données ou notre contact local chargé de la confidentialité des données, sauf là où le droit local interdit une telle notification. Le Bureau chargé de la Confidentialité des Données ou notre contact local chargé de la confidentialité des données prendra une décision responsable quant à la mesure à prendre et, en cas de doute, consultera les autorités compétentes en matière de protection des données.

14. PLAINTES ET DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Une personne dont les données à caractère personnel sont concernées par la présente Politique peut faire part de ses craintes que l'Entreprise ne se conforme pas à la Politique ou au droit applicable visant la protection des données en contactant le Bureau chargé de la Confidentialité des Données pour obtenir des détails sur le processus de traitement, par l'Entreprise, des plaintes déposées :

Par courriel à l'adresse : privacy@bray.com

Ou en nous écrivant à : **Bray Data Privacy Office**

Europe

c/o Bray Controls Europe B.V.
Joulestraat 8
1704 PK Heerhugowaard
Pays-Bas

Toutes les Autres Juridictions (États-Unis inclus)

c/o Bray International, Inc.
13333 Westland East Blvd.
Houston, TX 77041
États-Unis

Toutes les plaintes seront traitées de manière indépendante par le Bureau chargé de la Confidentialité des Données. En outre, toutes les personnes sont encouragées à communiquer avec l'entreprise sur les questions de confidentialité (y compris celles sur la façon d'exercer des droits individuels d'accès, de rectification, de suppression ou de blocage) ou à poser des questions ou émettre des commentaires via l'un des moyens susmentionnés. Tous les salariés de l'entreprise ont la responsabilité de notifier toutes plaintes ou incidents, affectant la confidentialité, susceptibles d'avoir été portés à leur attention.

15. DROITS SPÉCIFIQUES AUX EUROPÉENS

Droits de Tiers Bénéficiaires

Les personnes dont les données à caractère personnel sont (i) visées par la Directive UE 95/46/CE relative à la Protection des Personnes Physiques à l'Égard du Traitement des Données à Caractère Personnel et à la Libre Circulation de ces Données, ou par la Loi Fédérale Suisse sur la Protection des Données (textes tous deux tels que périodiquement amendés ou remplacés) et (ii) transférées à une Entreprise Bray située hors d'Europe (dénommées collectivement « Bénéficiaires » et individuellement

une « Bénéficiaire ») peuvent demander l'exécution de la présente Politique (sauf la Section 11 de la présente Politique couvrant les audits) en tant que tiers bénéficiaires :

- en déposant plainte auprès de chaque Entreprise Bray qui a traité leurs données à caractère personnel ou en contactant le Bureau chargé de la Confidentialité des Données comme énoncé à la Section 14 de la présente Politique ;
- en déposant plainte auprès d'une autorité nationale chargée de la protection des données et juridiquement compétente ; ou
- en intentant une action à l'encontre de (i) Bray Controls Europe B.V. auprès des tribunaux des Pays-Bas ou de (ii) chaque Entreprise Bray située en Europe qui a transféré des données à caractère personnel dans sa juridiction respective.

Responsabilité, Juridiction et Charge de Preuve

Dans le cadre des recours énoncés à la présente Section 15 de la présente Politique, les bénéficiaires peuvent demander des réparations appropriées par Bray Controls Europe B.V. auprès des tribunaux des Pays-Bas, pour remédier à toute violation de la présente politique par une Entreprise Bray non européenne et, s'il y a lieu, recevoir une indemnisation des dommages subis consécutivement à une telle violation conformément à une décision d'un tribunal.

Si un tel Bénéficiaire (h/f) démontre qu'il a subi un dommage et qu'un tel dommage s'est probablement produit en raison d'une violation de cette politique par une Entreprise Bray non européenne, la charge de prouver que cette entreprise n'est pas responsable de la violation, ou qu'aucune violation de cette sorte ne s'est produite, reviendra à Bray Controls Europe B.V.

16. DATE DE PRISE D'EFFET, CHANGEMENTS ET PUBLICATION DES RÈGLES

La présente Politique a pris effet le 12 décembre 2018 et s'applique à tout le traitement des données à caractère personnel par l'Entreprise à cette même date ou par la suite. La présente Politique peut être modifiée selon nécessité, par exemple pour assurer la conformité avec des changements intervenus dans le droit ou la réglementation local(e), dans des décisions formelles contraignantes émanant d'autorités chargées de la protection des données, ainsi qu'avec des modifications apportées à nos processus ou à notre organisation interne.

Sur une base au moins annuelle, nous communiquerons tout changement matériel apporté à la présente Politique aux autorités compétentes, en Europe, pour la protection des données. Les changements administratifs ou ceux qui résultent d'un changement dans la législation locale sur la protection des données dans tout pays européen ne seront pas signalés, sauf s'ils ont un impact significatif sur la présente Politique. Nous communiquerons tous changements apportés à la présente Politique aux Entreprises Bray tenues de la respecter.

Nous prendrons des mesures pour assurer que de nouvelles Entreprises Bray soient liées par la présente Politique et le Bureau chargé de la Confidentialité des Données maintiendra une liste à jour de celles de nos entreprises qui y sont assujetties. Les transferts de données à caractère personnel à de nouvelles Entreprises Bray n'auront pas lieu tant que ces entreprises ne sont pas effectivement liées par cette Politique et capables de s'y conformer. Là où nécessaire, la liste actualisée d'Entreprises Bray sera également communiquée à intervalles répétitifs aux Entreprises Bray liées par la présente Politique et aux autorités chargées de la protection des données

La présente Politique sera rendue accessible au public. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.bray.com.

HISTORIQUE DE LA POLITIQUE

Version	Date	Description
1.0	12 décembre 2018	Version initiale de la Politique
2.0	31 janvier 2019	